

Communications du SSE

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **18 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



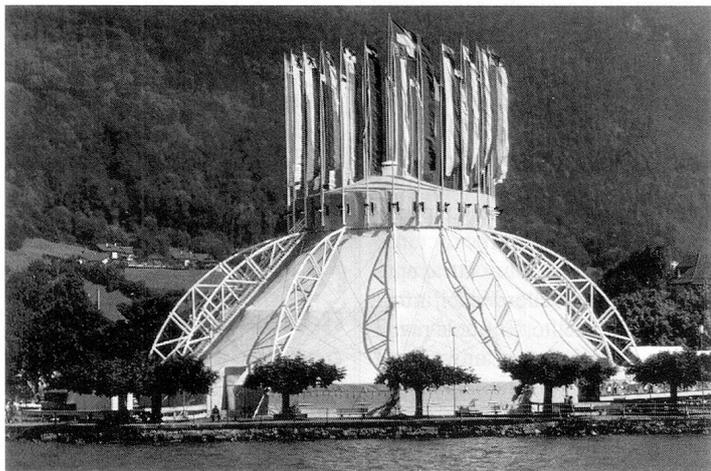
69^e congrès des Suisses de l'étranger

La «Cinquième Suisse» – Quel avenir?

Le 69^e congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu à Lucerne a été l'occasion d'une vaste analyse de la situation, qui a permis en même temps de jeter un regard sur le passé, le présent et l'avenir. Quelque 700 participants ont célébré le 75^e anniversaire de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Compte tenu de cet anniversaire spécial, le congrès de 1991 dépassait largement le cadre des précédents. Pour rendre hommage aux nombreux participants, il avait été décidé de tenir la cérémonie d'ouverture de ce 69^e congrès sous le chapiteau du cirque Knie. Parmi les allocutions d'ouverture, on a remarqué tout spécialement le discours de Madame Raymonde Berthoud qui préside à Budapest la première société suisse fondée dans un pays de

migrations suisses, tout en la replaçant dans un contexte global. Il a fait la distinction entre différentes formes d'émigration, dont la plus importante eut pendant longtemps un objectif militaire. La mission et le pastorat, l'activité internationale de professionnels, d'intellectuels et d'entrepreneurs, ainsi que le peuplement de territoires conquis par les puissances européennes furent d'autres facteurs de l'histoire de l'émigration.



Dans la tente de Botta (notre photo), le Conseil fédéral in corpore a été reçu le 1^{er} août sur la place des Suisses de l'étranger par des compatriotes venus de tous les coins du monde.

l'ancien bloc de l'Est, depuis la disparition du rideau de fer.

L'émigration au centre des discussions

Un exposé particulièrement retenu l'attention: ce fut celui du professeur Leo Schelbert, qui enseigne l'histoire à Chicago et qui a évoqué les mouvements migratoires au fil des siècles. L. Schelbert a retracé l'histoire des

Du point de vue de l'historien, le destin de tout émigrant est inséparable de celui de sa nouvelle patrie. Selon le professeur Schelbert, l'observation isolée de phénomènes migratoires selon notre seule optique fausse les choses. Ainsi de nombreux Suisses, même si cela ne fut qu'indirectement dans la plupart des cas, ont été impliqués dans la politique expansionniste des puissances coloniales.

Importance de la Cinquième Suisse

«Pourquoi la Cinquième Suisse?»: Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, a consacré ses réflexions à ce sujet; il a relevé l'importance économique des Suisses de l'étranger qui, par leur activité, marquent la présence de notre petit pays dans le monde.

M. Wyder a souligné également le rôle culturel des Suisses de l'étranger. De nombreux artistes suisses travaillent à l'étranger et font ainsi connaître la culture helvétique.

Notre pays doit pouvoir compter sur l'image positive que reflète le travail de ses ressortissants à l'étranger, image qui compense en quelque sorte l'attitude plutôt introvertie de notre pays dans le monde, en témoignant de l'aspect tolérant et coopératif du pays d'origine. Il a en outre relevé l'importance que revêtent de bonnes relations entre la Confédération et la «Cinquième Suisse». La Confédération fait des efforts dans ce sens; on en veut pour preuve notamment la loi fédérale concernant l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger ainsi que la révision de la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, qui donnera aux citoyens suisses vivant à l'étranger le droit de vote par correspondance au niveau fédéral.

Pour résumer la situation, le conseiller national Jean-Jacques Cevey, vice-président de l'organisation des Suisses de l'étranger, a souligné l'importance des Suisses de l'étranger qui remplissent dans le monde entier une mission de la plus haute importance en tant qu'ambassadeurs de notre pays et qui, dans leurs activités inlassables, transmettent de notre pays une image positive, ce qui se révèle précieux à une époque où – souvent en raison d'informations tendancieuses des médias – cette image a parfois été ternie. M. Cevey a en outre lancé un appel pour que l'on renforce les liens entre les jeunes Suisses de l'étranger et leur patrie et qu'on leur donne des moyens financiers leur permettant d'acquérir une bonne formation, que ce soit dans leur pays de domicile ou en Suisse.

L'adhésion à l'Europe

L'assemblée plénière s'est clôturée sur le discours du conseiller fédéral Arnold Koller, chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), qui, jetant un regard sur le passé, a su tirer un bilan positif de notre démocratie qui a réussi à maintes reprises à faire ses preuves au cours de son histoire.

Il ne saurait être question, pour A. Koller, de nous enfermer dans le cas spécial que constitue la Suisse. Il convient de ne pas laisser le réseau dense de nos méca-



Lors de la traditionnelle excursion du dimanche, les congressistes se sont rendus à Brunnen en bateau. (Photos: Urs Ammann)



nismes de consultation étouffer les opinions les plus diverses; il faut participer activement à la construction de la nouvelle maison européenne. Pour la Suisse, l'ouverture vers l'Espace économique européen constitue une étape intermédiaire indispensable avant l'intégration dans la Communauté européenne. Ce congrès spécial d'anniversaire s'est poursuivi par un banquet ainsi que par une excursion

sur le bateau à vapeur Schiller jusqu'à Brunnen où un déjeuner fut servi sous la tente de Botta sur la place des Suisses de l'étranger. Les participants eurent enfin la possibilité de visiter, dans la salle des sports de Brunnen, l'exposition des projets de 100 architectes, femmes et hommes, pour l'aménagement définitif de la place des Suisses de l'étranger, qui a fait l'objet d'un concours d'architecture. SM

Echange de jeunes 1992

Le programme d'échange entre adolescents suisses de l'étranger et de la mère patrie, lancé en 1990, connaît un succès grandissant.

Pour les jeunes Suisses de l'étranger, le programme prévoit des séjours de vacances de 6 semaines dans des familles suisses et, à l'inverse, des adolescents de ces familles sont reçus dans les familles de Suisses de l'étranger. Toutefois les participants de pays européens peuvent choisir des échanges au cours desquels les deux jeunes font en même temps chacun un séjour de 3 semaines dans la famille en question. Selon leurs aptitudes et leurs intérêts, ils peuvent suivre des cours de vacances, accomplir une semaine de stage d'orientation professionnelle ou se soumettre à des examens préalables en vue d'une admission à l'université.

Cette possibilité est offerte à des

adolescents et à leur famille des pays suivants:

Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Colombie, Danemark, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède.

Dates: du 4.7. au 10.8.1992

Conditions: être âgé de 14 à 20 ans. Pour l'outre-mer de 16 à 20 ans. Le père ou la mère doivent avoir la nationalité suisse.

Prix: Fr.s. 400.-,

voyage non compris.

Sont compris: un camp d'information, des possibilités individuelles de stages d'orientation professionnelle ou scolaire, une journée d'évaluation, l'encadrement.

Inscriptions: jusqu'à fin mars 1992.

Les formules d'inscription sont à demander au coordinateur local/à la coordinatrice locale (voir pages d'informations locales de votre «Revue Suisse»).

Réunion du Conseil des Suisses de l'étranger à Lucerne

Le 69^e congrès des Suisses de l'étranger a débuté par la réunion du Conseil des Suisses de l'étranger qui s'est tenue dans la salle du Parlement du canton de Lucerne. Le Conseil, présidé par le professeur Walther Hofer, a notamment entendu des informations sur le droit de vote par correspondance en faveur duquel l'Organisation des Suisses de l'étranger a œuvré sans relâche. On espère qu'une fois opérées les adaptations administratives nécessaires, ce droit pourra entrer en vigueur au courant de l'année 1992.

Comme autre objet à l'ordre du jour, le Conseil a examiné la convention entre le Fonds de solidarité et la caisse-maladie Grütli, concernant une assurance intégrale des soins médicaux et pharmaceutiques pour les Suisses de l'étranger qui désirent venir se faire soigner en Suisse.

Le Conseil des Suisses de l'étranger a en outre été informé du développement de la Revue suisse qui paraîtra huit fois par an au lieu de quatre dès 1992. La partie rédactionnelle sera restructurée pour être rendue plus attrayante et priorité sera accordée à l'information d'actualité. Enfin, la revue se présentera sous un nouvel habit.

En outre, le Conseil a reconnu cinq nouvelles sociétés suisses en France, en Italie, au Portugal, à Taiwan et en Hongrie.

Chercher, découvrir, inventer...

...le traditionnel **Calendrier Pestalozzi 1992** est en vente: un annuaire pour la jeunesse, avec un coffret; un événement pour chacun.

Comme chaque année, vous pouvez le commander au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, au prix spécial de Fr.s. 13.35 (prix normal: Fr.s. 17.80). Le port est à la charge du destinataire.

Camp de ski 1991/92

Ce camp offre l'occasion à de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger d'apprendre à skier en jouant. En plus du ski, il est possible de faire du ski de fond, du surf des neiges, du curling, du patinage; les activités sont variées et chacun y trouve ce qui lui convient, quelle que soit sa force. Ces camps sont destinés aussi bien aux très bons skieurs qu'aux débutants.

Dates et lieu: du jeudi après-midi 26.12.91 au samedi matin 4.1.92, Im Boden, Splügen GR.

Prix: Fr.s. 600.-, y compris l'abonnement aux remontées mécaniques et la location de skis.

Direction du camp: Edith Locher, maîtresse de gymnastique et de sport, responsable du service de la jeunesse.

Conditions: jeunes de 15 à 25 ans dont le père ou la mère possède la nationalité suisse.

Inscription: jusqu'au 16.11.91. Demander les formules d'inscription au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service de la jeunesse, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Le nombre des participants est limité à 55.

AJAS

Renseignements et conseils concernant

- Les différentes voies et possibilités de formation en Suisse
- La formation préalable et conditions pour une formation donnée
- Les écoles et lieux de formation
- Le financement des études
- Les possibilités de logement
- Les services de consultation
- Les points à observer pour programmer un séjour (par ex. dates, langues)
- La façon de préparer un séjour de formation ou des études en Suisse (par ex. orientation professionnelle, choix de la profession, choix d'une voie de formation, d'un établissement et d'un lieu de séjour, financement, demandes de bourses, préparatifs, langues, logement, etc.)

De notre boutique-cadeaux

A l'occasion de l'inauguration de la Place des Suisses de l'étranger, le SSE vous propose un souvenir spécial. La montre reproduite sur la photo est vendue au prix de Fr.s. 50.- (y compris les frais d'expédition).

